

AVIS PUBLIC

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

---

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

En conformité avec la Loi sur les cités et villes, je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes pour la clôture de l'exercice financier 2011.

Voici les grands points que j'aborderai dans ce rapport :

1. les états financiers consolidés et le programme de dépenses en immobilisations 2011 ;
2. le rapport du vérificateur externe ;
3. les indications préliminaires de l'exercice financier 2012 ;
4. le traitement des élus ;
5. dépôt des contrats conclus par la Ville ;
6. les lignes directrices qui guident l'élaboration du budget 2013 et du programme triennal de dépenses en immobilisations.

**1. LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011 ET LES IMMOBILISATIONS**

Les états financiers 2011, déposés le 14 juin 2012, se sont clos avec un surplus de fonctionnement de 167 000 \$.

Au cours de 2011, la Ville de Deux-Montagnes a investi une somme totale de 3.3 M\$ dans ses immobilisations, dont voici les principales.

**a) DÉPENSES**

- Conduite d'eau potable	1 485 000 \$
- Véhicules d'incendie, de la voirie et du service de la police	415 000 \$
- Bâtiments Édifices administratifs	283 000 \$
- Autres infrastructures	205 000 \$
- Terrains	205 000 \$
- Machinerie, outillage et équipement divers	200 000 \$

**DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS EN 2011**

Des investissements essentiels pour l'entretien de nos infrastructures, qui vont de pair avec le respect de nos engagements.

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011 : 28 896 000 \$**

- Administration générale	5 430 000 \$
- Sécurité publique	8 812 000 \$
- Transport	3 143 000 \$
- Hygiène du milieu	3 165 000 \$
- Santé et bien-être	209 000 \$
- Aménagement, urbanisme	598 000 \$
- Loisirs et culture	2 533 000 \$
- Frais de financement	1 769 000 \$
- Amortissement	3 237 000 \$

**b) REVENUS**

- Revenus totaux 2011 – Ville	30 305 000 \$
- Revenus de taxes 2011	18 213 000 \$

**c) ENDETTEMENT**

2011

Endettement net à long terme à l'ensemble	31 005 000 \$
Endettement net à long terme aux secteurs	5 486 000 \$
TOTAL :	36 491 000 \$

2010

Endettement net à long terme à l'ensemble	33 589 500 \$
Endettement net à long terme aux secteurs	5 895 700 \$
TOTAL :	39 485 200 \$

**2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Les états financiers de la Ville de Deux-Montagnes pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, firme qui assume cette charge pour Deux-Montagnes depuis plus d'une quinzaine d'années.

**3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS**

Les perspectives budgétaires pour l'année s'achevant le 31 décembre 2012 se veulent encourageantes. Grâce aux efforts déployés par toute l'administration, nous prévoyons que l'exercice financier 2012 soit équilibré.

**4. TRAITEMENT DES ÉLUS**

Les membres du conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes reçoivent pour l'année 2012, le traitement suivant sur une base annuelle :

Détails	Maire	Conseiller
Salaire annuel	55 043 \$	10 344 \$
Allocation de dépenses annuelles	15 310 \$	5 172 \$
Rémunération mensuel maire suppléant		375 \$
Allocation de dépenses mensuelles		187,38 \$
Rémunération par séance pour comité ou commission		203,62 \$
Allocation de dépenses par séance pour comité ou commission		101,81 \$

**5. DÉPÔT DES CONTRATS CONCLUS PAR LA VILLE**

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$, intervenu avec la Ville depuis le dépôt du dernier rapport en décembre 2011. Cette liste pourra être consultée à l'hôtel de ville, au Service de greffe, durant les heures d'ouverture.

## 6. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2013

Encore une fois cette année, le respect de la qualité de vie des Deux-Montagnais et des Deux-Montagnaises sera au cœur des orientations qui caractériseront le budget.

Cela dit, nous devons encore une fois nous montrer créatifs pour respecter d'une part, la capacité de payer des citoyens, et d'autre part, toutes les dépenses auxquelles nous sommes confrontés.

Au cours des deux dernières années, nous avons tenu plusieurs soirées d'information et de consultation qui nous permet d'affirmer que pour maintenir nos acquis et préserver notre qualité de vie, il est urgent de créer de nouvelles richesses.

Pour ce faire, il faut réaliser plusieurs changements. Nous devons entre autres équilibrer l'offre résidentielle par rapport à l'offre commerciale, principalement sur nos artères principales et près de nos pôles d'intérêts, soit les gares de train. En réintégrant des commerces de proximité et en valorisant l'achat local, nous stimulerons la vitalité économique de notre ville. On a d'ailleurs démontré que cet équilibre prédominait pendant les années 50 et qu'alors, la situation économique et financière de la Ville était très bonne.

De plus, nous devons faire en sorte d'intégrer dans notre parc immobilier une meilleure part d'habitations multifamiliales et de condominiums pour attirer de nouveaux ménages, mais aussi des acheteurs de 2<sup>es</sup> résidences.

En somme, il est essentiel de favoriser le redéveloppement de certains secteurs de la ville. Toutefois, nous devons le faire en se basant sur les principes de développement durable.

Nous avons d'ailleurs modifié récemment notre plan d'urbanisme pour nous assurer d'encadrer les secteurs que nous souhaitons développer et redévelopper en fonction de nos objectifs de création de richesses mais aussi pour conserver l'image de la ville, son cachet particulier.

Comme vous pouvez le constater, nous travaillons d'arrache-pied à améliorer la situation financière de la Ville et la répartition de notre assiette fiscale. Nous souhaitons vivement soulager les contribuables qui fournissent à eux seuls 85 % des revenus de la ville.

Dans cette optique, nous préparons un budget qui s'inscrit dans la continuité. Nous continuons de contrôler farouchement les dépenses et chaque nouvelle demande est analysée avec rigueur.

Pour assurer la sécurité et la santé de nos citoyens, une importante part de nos investissements en 2013 sera consacrée à la réfection, la réparation et l'entretien de nos infrastructures.

Nous considérons que les Deux-Montagnais et Deux-Montagnaises méritent une vie de quartier riche, où la culture et la nature sont à l'honneur. Nous voulons pour eux des pôles dynamiques et revitalisés qui offrent des places publiques agréables, des commerces de proximité accueillants et un parc immobilier diversifié.

Tous nos efforts vont en ce sens. Souhaitons que l'avenir nous soit favorable!

## 7. CONCLUSION

En terminant, je voudrais remercier les membres du Conseil, le directeur général, les directeurs de service et tous les employés municipaux pour leur efficacité et leur contribution indispensable.

En conjuguant ensemble nos efforts et en veillant à une saine administration des fonds publics, nous nous assurons de maintenir la qualité des services offerts à tous les citoyens de notre ville.

Merci.

Marc Lauzon  
Maire de Deux-Montagnes